

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à [web@20minutes.ch](mailto:web@20minutes.ch)

Vaud

10 octobre 2016 20:01; Act: 10.10.2016 20:01

# Le Ministère public tourne toujours sans surveillance

par Frédéric Nejad Toulami - La réforme visant à mieux contrôler le travail des procureurs et des juges piétine depuis quatre ans. Réactions.



A la fois députés et avocats, Nicolas Mattenberger et Raphaël Mahaim appellent à une révision du système, à l'instar des autres cantons latins. (photo: Keystone)

on off i

Il y a une démarche politique pour protéger le procureur général!»

Une faute?

Avocat et député socialiste, Nicolas Mattenberger a réagi au [refus du Bureau du Grand Conseil de lever l'immunité d'Eric Cottier \(«20 minutes» du 7 octobre\)](#). Le magistrat faisait face à la plainte d'un avocat, qui l'accuse de [diffamation après avoir donné son aval au porte-parole de la police cantonale pour dévoiler publiquement le passé judiciaire de son client](#). Or l'officier de police est, lui, prévenu pénalement pour les mêmes faits.

Le procureur général adjoint, Franz Moos, souhaitait le blanchir: [il s'est fait récuser par le Tribunal cantonal](#). [Eric Cottier s'est alors contenté de nommer dans cette affaire un autre procureur, du Nord vaudois, sous ses ordres...](#)

## «Instaurer une véritable surveillance du Ministère public»

«C'est un signal que le système ne va pas, il faut le réformer», clame un autre avocat et député (Vert) Raphaël Mahaim. Il avait déposé, en 2012 déjà, une motion au Grand Conseil afin d'instaurer, notamment, une véritable surveillance du Ministère public via une autorité indépendante. En 2014, l'ex-procureur tessinois Dick Marty allait dans le même sens. Mandaté par la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, il prônait dans un rapport que Vaud doit réformer son système d'élection des juges et procureurs ainsi que leur surveillance. Il recommandait aussi la création d'un Conseil de la magistrature.

Après l'approbation d'un tel principe par le Valais, en septembre, Vaud est le dernier canton latin à ne disposer d'aucun outil de contrôle. Raphaël Mahaim plaide pour «un organe formé par des représentants de tous les pouvoirs et d'experts externes, ce qui garantirait la qualité et l'indépendance des décisions judiciaires.»

## Bientôt du concret... «après les élections cantonales vaudoises»

Interrogée sur ce projet de grande réforme souhaité par des députés ainsi que sur les suites du rapport de Dick Marty, la porte-parole de Béatrice Métraux, Laurence Jobin précise qu'un groupe de travail a planché sur le sujet en 2016. Et qu'il s'apprête à faire des propositions au conseil d'Etat. «Le fruit est bientôt mûr, mais rien ne se fera avant les élections cantonales de l'an prochain», estime pour sa part le député vaudois Raphaël Mahaim.

